REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE **D'ENGLEFONTAINE**

NOMBRES DE MEMBRES

- Afférents au Conseil Municipal: 14

- Membres présents : 10 - Membres en exercice: 14

- Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation et d'affichage :

Séance du 19/03/2025 rattachée

05/03/2025 au Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

PRESENTS: Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE, Laëtitia, FONTAINE Valérie, DUPUIS Charlotte et Mme BILOT Naïma, Messieurs LEGROUX Christophe, PAYAGE Sébastien, POTTIE Jean-Pascal, M CARDOSO Dominique et M GUILBAUT Bernard

ABSENTS: Monsieur BARBAY Daniel,

PROCURATIONS:

M. ROBART Philippe à M LEGROUX Christophe Mme MARECHAL Claire à Mme FONTAINE Valérie Mme RAVERDY Françoise à M GUILBAUT Bernard

Annule et remplace la délibération 9 du 26/09/2022 - Tarification périscolaire

Madame le Maire rappelle la création d'un atelier périscolaire à destination des enfants de l'école d'ENGLEFONTAINE en janvier 2021.

Ce service propose des activités et des animations le mercredi matin et après-midi depuis la rentrée de septembre 2022.

La participation demandée est de :

- 2 euros par demi-journée pour les enfants résidants Englefontaine
- 5 euros par demi-journée pour les enfants extérieurs de la commune

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité d'instaurer une participation de 2 euros pour les enfants d'Englefontaine et 5 euros pour les enfants extérieurs à Englefontaine

Pour extrait certifié conforme

Le Maire Sandra PLUCHART